

Zeitschrift:	Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design
Herausgeber:	Hochparterre
Band:	14 (2001)
Heft:	[2]: Die beste Schweizer Solararchitektur = La meilleure architecture solaire suisse
 Artikel:	Catégorie E : Personalités et institutions Prix Solaire : John Dupraz, Conseiller national / Soral GE
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-121570

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CATÉGORIE E

PERSONNALITÉS

ET INSTITUTIONS

PRIX SOLAIRE

«Accorder les actes aux paroles.» Si ce proverbe s'applique à un politicien, c'est bien John Dupraz. Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie au Conseil National et vice-président de l'Union suisse des paysans, il s'est toujours engagé en faveur des énergies renouvelables. Il a été l'un des cofondateurs de l'alliance pluripartite qui, de 1997 jusqu'à la votation du 24 septembre 2001, a permis d'obtenir les majorités requises en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. Toutefois, John Dupraz ne s'est pas contenté d'avoir une attitude conséquente au Parlement. Agriculteur engagé, il a aménagé sur sa maison une installation photovoltaïque de 10 kW, la première à être reliée à la Bourse solaire du Canton de Genève.

JOHN DUPRAZ, CONSEILLER NATIONAL / SORAL GE

Le conseiller national John Dupraz ne s'est pas seulement engagé pour les énergies renouvelables sur le plan politique. Il a aussi agi par lui-même. L'installation qu'il a fait aménager sur sa maison de Soral, près de Genève, est la première à être reliée à la Bourse solaire du Canton de Genève. Elle est composée de soixante modules Isofoton 165W 12 V, couplés sur trois onduleurs strings «Sunny Boy» de 2500 W monophasés, branchés chacun sur une Phase du réseau 230 V 50 Hz du réseau des Services Industriels de Genève SIG. Les panneaux sont situés sur le toit de la grange, les onduleurs à l'intérieur de celle-ci. Le courant continu des panneaux photovoltaïques est transformé en courant alternatif par les onduleurs qui injectent celui-ci sur le réseau SIG au travers d'un compteur de production. Les onduleurs mesurent également à chaque instant le réseau SIG, afin d'injecter le courant photovoltaïque avec le meilleur rendement possible (93%). Par sécurité, les onduleurs se coupent automatiquement si le réseau SIG vient à manquer.

L'installation n'a nécessité aucune transformation interne de la maison. La production annuelle d'énergie a été estimée à 9170 kWh à l'aide des tables établies par Météonorm pour le climat de Genève, représentatif du Plateau suisse. Cette production couvre les besoins domestiques de John Dupraz, avec un surplus d'environ 3000 kWh. Grâce à lui, la Romandie possède la première habitation traditionnelle à avoir été transformée en centrale solaire. Si tous les bâtiments suisses l'étaient de la sorte, nous pourrions couvrir les besoins de tous les ménages et, en plus, fournir au réseau 3,6 milliards de kWh par an. Ainsi, les 2,8 milliards de kWh produits par la centrale nucléaire de Mühleberg/BE, tellement contestée, seraient largement compensés. L'installation a été mise en service le 5 avril 2001 et sa production actuelle (3771 kWh du 5 avril au 13 juillet) est conforme aux prévisions, tout en laissant espérer, en raison de la qualité des capteurs, un rendement annuel supérieur.

Un peu d'histoire...

Mai 2000: premier contact avec l'office cantonal de l'énergie.

Septembre 2000: étude de faisabilité de la centrale photovoltaïque.
Décembre 2000: demande définitive de l'autorisation de construire; mise en soumission des travaux auprès de sept entrepreneurs.
Janvier 2001: l'autorisation de construire est délivrée par la direction de la police des constructions; le contrat d'achat d'énergie solaire photovoltaïque est signé entre John Dupraz et les Services Industriels de Genève, durée 20 ans, prix Fr. 0,95 par kWh, début du contrat le 5 avril 2001.
Février 2001: le contrat d'entreprise est signé entre John Dupraz, représenté par Rhône-Electra Engineering et Sunwatt Bio Energie SA.

«Accorder les actes aux paroles.» Wenn dieses Sprichwort zu einem Politiker passt, dann zu John Dupraz. Als Mitglied der UREK im Nationalrat und als Vizepräsident des Bauernverbandes hat er sich stets für die erneuerbaren Energien eingesetzt. Er war Mitbegründer der Allparteien-Allianz, die ab 1997 bis zur Abstimmung vom 24. September 2001 für Mehrheiten im Nationalrat sorgte, wenn es um die Energieeffizienz und erneuerbare Energien ging. Doch John Dupraz war nicht nur im Parlament konsequent. Als engagierter Landwirt hat er auf seinem Haus eine 10-kW-Photovoltaikanlage installiert, die erste Solarstrombörse im Kanton Genf.

DONNÉES TECHNIQUES

Type de panneaux
Isofoton I-165 / 12

Puissance installée
9,9 kWp

Production annuelle
9170 kWh

Type d'onduleur
Sunny Boy 2500

Lieu de montage des onduleurs
dans la grange

Type de toiture
tôle ondulée

Toiture orientation
sud-est 12°, inclinaison 10°

PARTICIPANTS

Adresse de l'installation
John Dupraz, Soral
022 756 26 02

Service Cantonal de l'Energie (ScanE)
Fonds pour le développement des énergies renouvelables et les économies de l'énergie de Genève
J. van der Maas 022 319 23 40

Concept / réalisation photovoltaïque
Sunwatt Bio Energie SA, Chêne-Bourg
M. Scheider 022 348 73 66

Ingénieur électrique
Rhône Electra Engineering SA, M. Jean Ferrero,
Genève
022 787 22 22



Politician engaged, the national councilor John Dupraz has not stopped to engage in favor of renewable energies. On his house, he has installed a photovoltaic installation of 10 kW, the first to be connected to the Geneva Solar Exchange.

The photovoltaic plant of John Dupraz provides, each year, 9170 kWh, with a surplus of approx. 3000 kWh/a for the network

